



Combien de mois de préavis?

Par **nadège**, le **24/02/2012** à **19:43**

Bonjour, rn
Je suis actuellement dans un appartement depuis 7 ans environ, et je viens de trouver un autre appartement, je souhaite l'emménager dans quinze jours, et je tiens à préciser que je n'ai pas signé de bail dans le premier appartement. combien de mois de préavis ai-je à donner? je vous remercie par avance et vous souhaite une bonne soirée.
rnNadège

Par **vanceslas**, le **25/02/2012** à **10:19**

Bonjour absence de bail vaut bail donc vous devez trois mois de préavis à votre bailleur bon week end